

Pierre-Charles GUYENNET

(1807-1895)

Une carrière d'enseignant du secondaire au XIX^e siècle

Dominique GOURDIN*



Portrait anonyme réalisé en 1847, conservé dans la propriété familiale.

Pierre-Charles Guyennet est né le 7 décembre 1807 à Salins (Jura) et décède le 1^{er} juin 1895 à Chouzé-sur-Loire. Nous retraçons ici brièvement sa carrière dans différents établissements secondaires sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire.

De 1820 à 1824, il fréquente le collège de Salins. Il est reçu bachelier ès-lettres le 09 novembre 1831 (académie de Besançon), puis bachelier ès-sciences mathématiques le 07 août 1832 (académie de Lyon). Il quitte alors Salins pour Orléans, où il arrive en septembre 1832 comme enseignant dans la pension Cons-Bodin au 28, Grande-Rue du Faubourg Saint-Jean. Le 31 décembre 1832, il épouse Josephte Andréanne Cons.

En septembre 1833, les jeunes mariés s'installent à Tours. Le 24 juin 1834, Pierre-Charles obtient le titre de maître de pension et exerce au 5 rue des Cordeliers (ancienne rue du Grenier à Sel) à la rentrée scolaire 1834-1835. Le 14 mars 1835, il est second du classement des candidats admis pour l'Instruction Primaire par la commission d'examens et reçoit le brevet de capacité pour l'enseignement élémentaire.

Leurs aînés, trois garçons, naîtront à Tours ; mais seul le dernier, Charles né le 28 juin 1838, survivra.

Le 18 juin 1839, Pierre-Charles, titulaire de deux baccalauréats, est nommé par l'Académie d'Orléans chef d'institution secondaire aux Trois-Volets, commune de La Chapelle-sur-Loire (Indre-et-Loire). C'est le seul établissement de ce type pour tout l'Indre-et-Loire.

La présence d'un collège aux Trois-Volets découle de la loi de mars 1804, qui stipule l'existence d'un petit séminaire dans chaque diocèse avec des annexes. Cette annexe est alors appelée « école secondaire ecclésiastique du diocèse ». Le 8 juin 1833, l'Administration diocésaine

* Membre des Amis de l'académie. Pierre-Charles Guyennet était l'arrière-arrière-grand-père de l'auteur de cette chronique.

obtient du Secrétariat d'État de l'Intérieur et des Cultes l'autorisation de transférer ce collège aux Trois-Volets, sous réserve que l'annexe transférée conserve les mêmes rapports avec l'école principale dont elle dépend. Ce collège s'installe donc aux Trois-Volets et est confié à l'abbé Aumoitte, curé de La Chapelle-sur-Loire de 1826 à 1835, à qui succèdera monsieur Cattin jusqu'en juillet 1839. Le nombre des élèves est limité et ils doivent porter l'habit ecclésiastique. L'institution des Trois-Volets compte 27 élèves.

De plus, par délibération du Conseil Royal de l'Université de France en date du 30 août 1839 concernant les institutions secondaires et pensions, « le sieur Guyennet, chef d'institution secondaire aux Trois-Volets, vient d'être autorisé à adjoindre à son établissement une école de commerce et d'agriculture dont les élèves, soit externes, soit internes continueront d'être soumis à la rétribution universitaire ». On lui propose le château de Langeais pour y installer son collège, mais, au vu de l'ampleur des travaux, il trouve plus raisonnable de rester à La Chapelle-sur-Loire.

À compter de la rentrée scolaire 1839 et jusqu'en juillet 1846, Pierre-Charles est en poste aux Trois-Volets secondé par trois professeurs -il y gère également l'internat-. Le 4 janvier 1841 naissance de leur fille Léontine. Le 13 février 1843, il est inscrit sur la liste des électeurs censitaires de La Chapelle-sur-Loire. Le 10 mai 1846, il est nommé régent de mathématiques au collège de Romorantin en remplacement de M. Caillat et quitte donc son poste aux Trois-Volets ; l'école étant fermée après son départ. Il commence son professorat à la rentrée 1846.

Du fait de la mutation de Pierre-Charles, la famille Guyennet échappera à la crue de la Loire d'octobre 1846, mais subira en arrivant à Romorantin les conséquences de l'ouragan qui frappe cette région en août de cette année. Le collège de Romorantin traverse alors une crise grave. Pour enrayer sa décadence (à la rentrée le collège ne compte plus que 29 élèves), le maire propose certaines mesures : augmenter le traitement du Principal de 1200 F à 1500F ; acheter pour 10000 F de mobilier, faire des travaux car le collège « n'inspire que dégoût et répulsion ». Tout est refusé. Il faut donc parer au plus pressé. La grave crise économique de 1847, l'état d'insalubrité des bâtiments font redouter une nouvelle épidémie de choléra. En 1848, Pierre-Charles est rémunéré à hauteur de 1200F, au lieu des 1800F stipulés comme traitement minimum d'un régent de mathématiques spéciales et de physique par l'art.4 de l'ordonnance du 29 janvier 1839 concernant les collèges communaux de première classe, et en-dessous de la rémunération des collèges de seconde classe, qui est de 1500F. Le conseil municipal du 7 août 1849 propose la suppression de la chaire de régent de mathématiques élémentaires, ce qui fait une économie de 1200F par an, l'enseignement étant confié au maître d'éducation physique ! Josephite Andréanne, son épouse, décède à Romorantin le 2 mai 1849 laissant deux jeunes enfants. Pierre-Charles partira alors pour Chinon.

À la rentrée 1849, il est nommé professeur de mathématiques et de sciences physiques au collège de cette ville, où il exercera jusqu'en 1854. À partir de l'été 1850, le père et ses deux enfants habitent rue de la Réale. Charles fréquente alors le collège jusqu'à son départ en septembre 1853 pour le lycée impérial de Nantes. Sa sœur Léontine est au pensionnat de demoiselles tenu par Mme Madamet toujours à Chinon.

À la rentrée scolaire 1854, Pierre-Charles est nommé professeur de mathématiques à Fontenay-le-Comte. Il y habite avec sa fille au 55, Grande-Rue. À la rentrée 1855, son fils Charles entre à l'École Normale Supérieure (Sciences), mais le 8 mai 1857, alors qu'il est en seconde année, il décède de la tuberculose à Fontenay-le-Comte chez son père. Il allait avoir 19 ans. Pierre-Charles reste à Fontenay pendant trois années scolaires ; on le retrouve ensuite au collège de Saumur.

À Saumur, Pierre-Charles et Léontine resteront jusqu'en 1861 (en juin, Léontine a eu 20 ans). Le 3 mai 1861, Guyennet est nommé régent de mathématiques au collège d'Autun. Le 1^{er} juin 1861, un congé d'inactivité lui est accordé. On imagine que Pierre-Charles a un projet en tête.

En effet, à la rentrée 1862, il est de nouveau chef d'institution secondaire aux Trois-Volets. Il y a aussi des externes sans doute peu nombreux. Il conservera le poste jusqu'en 1868. Léontine se marie à La Chapelle-sur-Loire le 14 Mai 1867 avec René Sendrier, ingénieur des Arts et Métiers, originaire de Montsoreau et futur maire et conseiller d'arrondissement de Chouzé-sur-Loire de 1888 à 1900. La célébration du mariage s'est déroulée dans la chapelle de la propriété des Trois-Volets.

À partir de la rentrée 1868 et jusqu'en 1874, Pierre-Charles est chef d'institution secondaire classique à Chouzé-sur-Loire où il vient d'acheter une maison dans la Grande-Rue. Le 1^{er} janvier 1875, René Sendrier, son épouse Léontine et leurs deux enfants quittent l'Île-au-Tan, commune de Montsoreau, pour habiter la maison du Bourg à Chouzé, là où était le collège.

En 1874, Pierre-Charles est nommé professeur de mathématiques et de sciences physiques au 13, rue du Palais à Cognac (Institution secondaire libre) puis chef d'institution secondaire classique de 1875 à 1879 (dans le même établissement). Le 21 septembre 1875, au mariage de sa nièce Bongendre à Saint-Christophe-sur-le-Nais, il rencontre le comte Pierre-Louis Jean-Baptiste de Colbert-Laplace, descendant du grand Jean-Baptiste Colbert et arrière-petit-fils du savant Laplace, qui sera élu en 1876 député du Calvados. Ils resteront très amis.

À la rentrée 1879, il est chef d'institution secondaire à Jarnac jusqu'en 1881. En 1881, Pierre-Charles est recensé chez lui au 155, Grande-Rue à Chouzé avec sa fille, son gendre et son petit-fils, Léon Sendrier, reçu docteur en médecine en 1898 et futur président de la Société médicale de Touraine.

Pierre-Charles Guyennet décède à Chouzé-sur-Loire le 1^{er} juin 1895 à l'âge de 87 ans.

Il parlait en latin avec ses deux enfants, ce qui ne plaisait pas à ses petits-enfants qui devaient aussi s'exprimer en latin !!!

GLOSSAIRE

Maître de pension et Chef d'institution secondaire. Les emplois de maître d'étude et de pension ne pourront être occupés que par des individus qui auront obtenu le grade de bachelier ès lettres. Il faudra être bachelier dans les deux facultés des lettres et des sciences pour devenir chef d'institution. C'est pourquoi l'appartenance des chefs d'établissement privé à l'Université instaure une dépendance qui n'est pas que formelle : en droit, ils ne sont pas seulement gestionnaires d'une entreprise, mais aussi fonctionnaires nommés par le grand maître, et soumis au contrôle de l'Université et à sa discipline.

Brevet de capacité pour l'enseignement élémentaire. Il s'obtient en passant un examen devant une commission spéciale qui se réunit dans chaque département quatre fois par an.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire historique, statistique et commercial d'Indre-et-Loire pour 1840, Tours. Mame (p.175).

Annales Delalain de l'Instruction Publique [années 1851 à 1878]

Tableau historique de l'Instruction secondaire en France, par Kilian 1841. Imprimerie Delalain.

La grande misère du collège de Romorantin au XIXe siècle par Hélène Leclert.

Revue de l'Instruction publique, pour l'instruction secondaire, collège des départements, [p.158]

Histoire du collège de Chinon, par Ernest Henri Tourlet p.215.